



Structure

Installation

Entre 2000 et 2010 : près d'un exploitant sur cinq est un « jeune installé »

Entre 2000 et 2010, la région a compté près de 4 000 installations dont deux tiers d'exploitants de moins de 40 ans. Ces jeunes installés recherchent une stabilité et un développement économique de leur exploitation. La viticulture concentre l'essentiel des installations, même si le secteur laitier bénéficie d'une politique d'aide à l'installation affirmée.

En 2010, 17 % des 14 715 chefs et coexploitants alsaciens sont de « jeunes installés ». Ces installations sont primordiales dans un contexte de vieillissement des dirigeants d'exploitations. Entre 2000 et 2010, le contingent de chefs et coexploitants de plus de 50 ans a augmenté de 1 100 individus pendant que celui des moins de 40 ans en a perdu 1 440. Ces « jeunes installés », dans un contexte de forte pression foncière, peuvent axer leur développement sur deux stratégies : l'augmentation de la valeur ajoutée à l'hectare et le développement de revenus non agricoles (diversification et circuits courts). Les jeunes installés optent aussi pour la pluriactivité, notamment au sein des petites structures et dans le cadre d'exploitations céréalières. Près de six jeunes installés sur dix sont pluriactifs (27 % dans les grandes structures et 90 % dans les petites). Par ailleurs, près de 65 % des « jeunes installés » sont au moins titulaires d'un diplôme équivalent au bac qu'il soit agricole ou général. Ce taux s'élève à 83 % pour les jeunes inscrits dans le cadre d'une démarche de Dotation aux jeunes agriculteurs (DJA).

Des jeunes attirés par la viticulture

Près des deux tiers des installations de jeunes se font au sein d'exploitations céréalières ou viticoles. Ainsi, elles se situent préférentiellement dans la Plaine du Rhin et les Collines sous-vosgiennes (respectivement 25 % et 39 % des installés). Seules 190 installations concernent des élevages de bovin lait (soit 8 % des installations). Rapportés à la taille économique de la structure, huit installés sur dix en bovins lait dirigent ou codirigent une grande exploitation. Dans le secteur céréaliier, un tiers d'installations se fait au sein de petites structures. Enfin, les régions où le taux de renouvellement est le plus fort sont : la Montagne vosgienne et la Hardt. En effet, plus de 30 % des chefs et coexploitants sont seulement installés depuis 2000 contre 25 % en région sous-vosgienne.

Des installations laitières plus aidées

Entre 2000 et 2010, sur les 2 486 installations de jeunes, seules 687 ont été aidées. Phénomène marquant en Alsace,

et de manière plus forte que dans le reste de la France, seuls trois jeunes installés sur dix bénéficient de la DJA. Si ce phénomène s'observe logiquement dans des structures de petite taille économique, il s'observe aussi dans les grandes exploitations : ainsi, 45 % des installés en grandes structures n'ont pas bénéficié de la DJA. L'analyse par orientation révèle que les installations laitières sont les plus aidées. Dans les grandes exploitations, 80 % des structures laitières et près de 70 % en polyculture-polyélevage bénéficient de la DJA. Ces taux sont élevés comparés aux grandes cultures et à la viticulture où seule la moitié des installés sont aidés. La part de DJA est donc faible dans les Collines et le sud de la Région sous-vosgienne, même si le nombre d'installations est élevé. En revanche, dans les zones d'élevages, Montagne vosgienne, centre de la Région sous-vosgienne, Plateau lorrain nord, Plateaux moyens du Jura, la part des jeunes installés avec DJA est bien plus importante.

Trois installations sur dix bénéficient d'une dotation aux jeunes agriculteurs

Département	Nombre d'installés entre 2000 et 2010	Jeunes installés âgés de moins de 40 ans à la date d'installation					
		Nombre total	en grandes exploitations	Avec DJA	Pluriactifs	Pluriactifs à titre principal	Nombre de diplômés agricole
Bas-Rhin	2 077	1 312	525	401	785	655	564
Haut-Rhin	1 878	1 174	482	286	658	549	500
Alsace	3 955	2 486	1 007	687	1 443	1 204	1 064

Sources : Recensements agricoles 2000 et 2010

Définitions et concepts spécifiques :

DJA, Dotation jeunes agriculteurs : aide à la trésorerie destinée à financer la reprise ou la création d'une exploitation agricole. Accordée sous réserve du respect de certaines conditions (première installation, formation agricole, moins de 40 ans, niveau d'étude), son montant est fixé dans les limites prévues par zones géographiques (plaine, défavorisée et montagne) et selon certains critères.

Jeunes installés : chefs et coexploitants installés entre les recensements agricoles de 2000 et 2010 et âgés de moins de 40 ans lors de leur installation.

Diversification : (voir page 44)

Pluriactivité : elle permet de caractériser l'association d'une activité agricole avec une activité non agricole qu'elle soit salariée ou non.

Mots clefs : DJA, installation, jeunes installés, pluriactivité



Structure

Installation

Beaucoup d'installations en viticulture, des DJA pour l'élevage laitier

